

## Campagne d'attribution des contrats doctoraux de l'ED227 MNHN-SU

### Appel à projets 2021

Date limite de dépôt des projets : 1 mars 2021

Pour des raisons d'organisation et d'équité, aucun retard ne sera accepté.

Rappel 1 : le ou la porteur.se.s de projet doit être habilité.e à diriger des recherches ou obtenir son HDR avant les auditions et doit être rattaché.e à l'ED227.

Rappel 2 : le ou la porteur.se.s de projet ne peut déposer qu'un sujet au concours.

Rappel 3 : le ou la porteur.se.s de projet qui ont encore un.e doctorant.e financé.e par un contrat doctoral de l'ED227 ne peuvent pas déposer de sujet cette année sauf pour une demande de demi-financement.

Rappel 4 : les UMR arbitrent les remontées des projets sur ADUM.

Rappel 5 : le ou la porteur.se.s de projet ayant déjà 2,5 encadrements ne peut pas proposer de sujet (1 co-encadrement vaut 0.5 encadrement quel que soit le taux d'encadrement réel).

Rappel 6 : les demi-financements ne rentrent dans le quota de sujets communiqués aux UMR.

Rappel 7 : tout ce qui sera saisi sur ADUM sera mis en ligne, après acception du conseil de l'ED.

---

### **Présentation**

L'école doctorale organise chaque année un concours pour attribuer les contrats doctoraux qui lui sont affectés. L'organisation de ce concours vise à garantir un haut niveau de qualité de recrutement et assure une procédure d'attribution objective et équitable. Les règles et l'organisation du concours peuvent évoluer en fonction de la réglementation et/ou de la politique interne des établissements partenaires. Chaque année, elles sont présentées aux unités en même temps que les appels à sujet. Ces règles sont validées par le conseil de l'école doctorale.

L'ED lance un appel à projets auprès des HDR et des unités de recherche pour centraliser les offres de sujets de thèses qui seront soumis au concours. Le nombre de sujet dépend de la composition des unités en nombre des HDR et des résultats du concours des années précédentes.

Les sujets des HDR dont un des doctorants n'a pas, au cours de l'année écoulée ou en cours, respecté les règles de l'école doctorale (notamment en termes de délais de soutenance) ne seront pas considérées.

---

### **Campagne de recrutement**

La campagne de recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- **Appel à projets de recherche doctoraux** : un appel à projet est lancé auprès des encadrant.e.s HDR potentiels rattaché.e.s à l'ED227.

- **Validation des projets de recherche et mise en ligne** : les sujets sont examinés par le conseil de l'école doctorale. La validation dépend de la conformité du sujet avec les règles fixées par de l'école doctorale (faisabilité en 3 ans, stratégie de publication, disponibilité de moyens humains et matériels). Dans certains cas, des corrections et/ou informations complémentaires peuvent être demandées. Une fois validés, les sujets sont publiés sur le site internet de l'école doctorale et ouverts à candidature.
  - **Candidatures** : les étudiant.e.s adressent leur candidature via ADUM aux porteur.se.s de projet qui sélectionnent un.e étudiant.e qui sera ensuite auditionné.e par un jury. Les lauréat.e.s bénéficieront d'un contrat doctoral de trois années après audition.
- 

### ***Calendrier***

Jusqu'au 1 mars à 23h59 : dépôt des propositions de sujets par les encadrant.e.s HDR sur ADUM.

Jusqu'au 8 mars : sélection des sujets et remontée par la direction de l'UMR sur ADUM.

De mars à avril : vérification par le conseil de l'ED de la validité des sujets.

Avril : mise en ligne des sujets et ouverture de la campagne de candidature.

Date renseignée par l'encadrant.e sur ADUM (jusqu'au 26 mai au plus tard) : dépôt des candidatures par les étudiant.e.s sur ADUM.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : sélection par les encadrant.e.s du ou de la candidat.e envoyé.e au concours sur le sujet. Le dossier de candidature doit être complet.

Du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet : auditions par le jury.

Entre le 2 et le 6 juillet : annonce des résultats.

---

### ***Modalités de soumission des projets de recherche doctoraux***

Les encadrant.e.s se connectent à ADUM selon les modalités qui leur ont été communiquées par e-mail afin de mettre à jour leur profil et de déposer leur sujet. Seuls les HDR peuvent déposer un sujet.

Dans votre espace personnel ADUM, rubrique « Propositions de thèse », vous trouverez le lien pour soumettre votre projet doctoral.

Les « rattachements administratifs » (ED, spécialité, Unité, Equipe, Etablissement) sont pré-remplis. Vous pouvez les mettre à jour en cliquant sur « Mon profil » en haut à droite de la fenêtre.

### **Rubriques à renseigner (le nombre de caractères indiqué est espaces non compris) :**

- Date de limite des candidatures (indiquera aux candidat.e.s la date limite de candidature auprès de vous) ;
  - Renseignez une co-direction (HDR) ou un co-encadrement (non HDR) ;
  - Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant (2500 caractères) ;
- Ajoutez en complément :

- La faisabilité en trois ans avec échéancier
- Le taux d'encadrement total de l'encadrant.e principal.e HDR (ne peut pas excéder 2.5).
- Le nombre de thèses en cours en précisant l'année et le financement pour chaque doctorant.e
- Les publications récentes de l'encadrant.e principal.e avec leurs ancien.ne.s doctorant.e.s (5 publications maximum)
- Titre en français et en anglais + mots clés ;
- Résumé du projet de thèse en français et en anglais (2500 caractères chacun) ;
- Thématique et domaine si besoin
  - Ces deux rubriques ne sont pas obligatoires car vous avez pu les renseigner dans le résumé du projet ;
- Objectifs (850 caractères) ;
- Contexte du projet (850 caractères) ;
- Méthode envisagée (850 caractères) ;
- Références bibliographiques (10 références maximum) ;
- Conditions scientifiques matérielles (conditions de sécurité spécifiques et financières du projet de recherche (850 caractères)
- Ajoutez :
  - La disponibilité du matériel le cas échéant
  - Financements hors salaire (missions, séminaires, fonctionnement, ...)
  - Précisez la réorientation possible du sujet en cas d'échec ;
- Ouverture internationale si besoin ;
- Collaborations envisagées si besoin
  - Dans le cadre d'une collaboration industrielle, précisez les modalités de la collaboration (850 caractères) ;
- Objectifs de valorisation des travaux de recherche incluant la stratégie de publication (850 caractères) ;
- Caractère confidentiel des travaux (oui/non)
- Lien web avec complément sur le sujet si besoin
- PDF complétant le projet.
  - Ne mettre ici que les éléments graphiques ne pouvant pas être renseignés dans le formulaire et venant en complément. **Ne pas mettre l'échéancier ici.**
- Type de financement du projet doctoral
  - Indiquez « Concours pour un contrat doctoral » ;
  - Si vous demandez un demi-financement, complétez les rubriques suivantes et dans précisions sur le financement, indiquez notamment le type de financement auquel correspond ce demi-financement (ANR, financement étranger, européen, mécénat, ...) et tout autre élément qui vous semble important ;
- Profil et compétences recherchées chez le ou la candidat.e en français et anglais (850 caractères chacun) ;
- Niveau de français requis si besoin ;
- Niveau d'anglais requis si besoin ;
- Transfert du projet à Campus France (oui/non).
  - Si oui, vous devez gérer les candidatures déposées via Campus France.

Une fois toutes les rubriques renseignées, vous pouvez enregistrer et soumettre votre projet.

---

### ***Validation par les DU***

Les UMR arbitrent les sujets déposés dans leur laboratoire en fonction du quota indiqué par l'ED.

Les DU se connectent à ADUM à l'aide des identifiants et valident les sujets de thèse qui concernent leur unité. L'arbitrage se fait sous la forme d'un classement des sujets sur ADUM.

Ce classement vous offre la possibilité de proposer un ou deux sujets supplémentaires pour donner à votre UMR un volant de sécurité : sélection interne des meilleurs candidats, substitution en cas d'absence de candidat etc.

L'ED ne peut pas valider pour les DU.

---

### ***Validation par le conseil de l'ED***

Les sujets déposés seront examinés par le conseil de l'ED qui se réunit en séance plénière.

La direction de l'ED peut revenir vers les porteur.se.s de projet pour demander des modifications ou des précisions sur les sujets déposés.

Les sujets sont mis en ligne sur le site de l'ED via un lien de candidature renvoyant vers ADUM.

---

### ***Dépôt par les étudiant.e.s de leur dossier de candidature dans ADUM***

Les candidat.e.s consultent les propositions de sujets de thèse sur le site internet de l'ED et postulent au(x) sujet(s) qui les intéress(ent) sur ADUM.

Le lien de candidature sera mis ici prochainement :

Les pièces ci-dessous sont à déposer :

- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Les relevés de notes avec classement pour les deux semestres de master 1 et pour les deux semestres de master 2. Pour le relevé du master 2, il devra comporter votre rang de classement pour ce semestre sur l'ensemble de la promotion de master 2 ;
- Une lettre de recommandation d'un.e encadrant.e de stage (plutôt M1 ou M2) indiquant son appréciation sur votre candidature et attestant de votre capacité à faire un thèse est également demandée. Cette lettre doit être signée.

Ces documents constituent le dossier de candidature qui sera étudié par le ou la porteur.se du sujet et par le jury du concours.

Les relevés des notes du 1<sup>er</sup> semestre de Master 2, si obtenues tardivement, peuvent être envoyées à doctorat@mnhn.fr jusqu'à la veille de l'audition.

---

### ***Pré-sélection des candidat.e.s par les porteur.se.s de projet***

Les porteur.se.s de projet qui ont déposé un sujet de thèse sélectionnent les candidat.e.s sur leur dossier via l'application ADUM.

Un.e seul.e candidat.e peut être retenu.e sur un sujet de thèse. Le sujet sera toujours visible sur le site web de l'école doctorale mais il ne sera plus possible de postuler.

Le ou la candidat.e devra avoir été sélectionné.e au cours d'un véritable processus d'entretien organisé par le ou la porteur.se.s du sujet, en particulier en s'assurant des capacités de rédaction du ou de la candidat.e et de ses capacités à mener à bien un projet de recherche encadré en trois ans, et en français ou en anglais.

Les porteur.euse.s de sujet sont invité.e.s à sélectionner avec beaucoup de soin leur candidat.e pour éviter de prendre la responsabilité d'un encadrement difficile pour lacune de compétences ou difficultés relationnelles graves.

N'oubliez pas de mettre un avis défavorable aux étudiant.e.s que vous n'aurez pas retenus.

---

### ***Examen des candidatures et envoi des convocations par la scolarité de l'ED***

Les dossiers de candidature sont examinés par la scolarité de l'ED.

Si les dossiers sont complets, la scolarité de l'ED envoie les convocations à l'oral par email aux candidat.e.s sélectionné.e.s pour une audition par le jury du concours.

---

### ***Auditions des candidat.e.s***

Les auditions auront lieu les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021. Le lieu sera indiqué ultérieurement, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

L'école doctorale désigne un jury de recrutement en appliquant les principes énoncés dans la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Le jury se compose de membres du conseil de l'ED et de membres extérieurs.

Les candidats disposent de 10 minutes pour la présentation de leur projet de thèse. S'en suivent 10 minutes d'échanges et de questions avec les membres du jury.

Envoyer votre présentation PDF à [doctorat@mnhn.fr](mailto:doctorat@mnhn.fr) la veille de votre passage, avant 12h (prévoir une version de secours sur clé USB). Les candidats sont invités à se présenter au minimum 20 minutes avant leur horaire de passage.

Notre jury étant pluridisciplinaire, il faudra veiller à ce que l'exposé soit abordable pour des scientifiques non-spécialistes du domaine.

Les critères d'évaluation des candidat.e.s auditionné.e.s :

- Le parcours du candidat (une place plus ou moins importante sera donnée au stage de master 2 en fonction des difficultés rencontrées) ;
- La motivation du ou de la candidat.e ;
- L'exposé oral (respect du temps imparti, clarté du discours, capacité à utiliser les documents présentés dans le support visuel pour soutenir le discours) ;

- Le recul sur les travaux de recherche antérieurs ;
- La compréhension des questions scientifiques à aborder au cours de la thèse ;
- La connaissance des méthodes à utiliser et des concepts théoriques du sujet ;
- La culture scientifique du ou de la candidat.e ;
- Ses capacités d'adaptation et à travailler en équipe ;
- Les réponses aux questions.

---

***Annnonce des résultats entre le 2 et le 6 juillet 2021***

Un mail sera envoyé individuellement à chaque étudiant.e pour annoncer les résultats. Les lauréat.e.s recevront également la procédure à suivre pour l'inscription à l'ED227 MNHN-SU.

Le classement s'effectue sur la base des auditions, du parcours académique et du dossier scientifique des candidat.e.s.

Les contrats sont attribués selon ce classement en fonction du nombre de contrats disponibles.

Une liste complémentaire avec classement sera établie par le jury.

Toute sélection faite par l'ED avant réception des résultats définitifs de master 2 restera conditionnelle jusqu'à l'obtention et l'envoi des résultats de master 2.